

En foi de quoi, les parties aux présentes ont signé le présent contrat en quatre (4) exemplaires, à Québec, le 18^e jour du mois de mars 2019.

Restobon inc.

Louise Robichaud

par Louise Robichaud

Gestion Pouldor inc.

Hélène Montreuil

par Hélène Montreuil

Jacques Ostiguy

par Jacques Ostiguy

Claude Lemelin

Claude Lemelin, témoin

Caroline Poulin

Caroline Poulin, témoin